



Sauvons le Grand Écran

Le complexe audiovisuel Grand Écran, place d'Italie dans le 13^e arrondissement, a été conçu dès 1988 par la municipalité parisienne afin de doter le sud-est francilien d'un équipement culturel de tout premier ordre.

Depuis son inauguration en 1992, malgré une programmation de plus en plus médiocre dans les dernières années, il continuait à attirer des spectateurs venus de loin voir un film dans des conditions exceptionnelles.

Mais en dépit de ses bonnes performances, et du cahier des charges signé avec la Ville de Paris qui fixait à 15 ans le délai d'exploitation obligatoire d'EuroPalaces-Gaumont, cette salle emblématique qui avait su conquérir le public et les professionnels a été fermée début 2006 au bout de 13 ans ½ seulement d'activité, en vue de devenir une simple extension du centre commercial Italie2. Cette fermeture fait suite à celle du regretté Kinopanorama dans le 15^{ème} arrondissement par le même exploitant en 2002.

Mais jusqu'ici le projet de destruction de ce précieux patrimoine des parisiens a été bloqué par les recours judiciaires de l'association Sauvons le Grand Ecran*.

Dans la présentation du compte rendu de mandat 2010 de **Bertrand Delanoë**, au chapitre « **Paris Ville de Culture** », on peut observer que les "**nouveaux lieux de culture**" comme le "Centquatre" dans le 19^e, ou "**la poursuite de chantiers importants**" comme "la Gaîté-Lyrique (3^e)", "le chantier du Louxor (10^e)" ou encore "les travaux de la future Philharmonie de Paris menés par le grand architecte Jean Nouvel (19^e)", sont tous situés sur la rive droite de la capitale. Or rien de tel n'apparaît rive gauche, où il est prévu au contraire de détruire purement et simplement dans le 13^{ème} arrondissement un équipement culturel déclaré quelques années plus tôt « d'intérêt général » par le Conseil de Paris, construit par un des plus grands architectes du 20^e siècle - le japonais Kenzo Tange - lauréat du prix Pritzker qui est le Nobel de l'architecture.

A cela le maire répond régulièrement que Paris est la ville au monde qui comporte le plus d'écrans. Mais si on ne peut qu'approuver le rééquilibrage de l'offre culturelle dans les quartiers moins favorisés du nord-est de la capitale, comment le citoyen-contribuable, qui a participé au financement du complexe par le biais de la collectivité, peut-il accepter le sacrifice d'une salle aussi récente et performante - au succès jamais démenti - pour la transformer en magasins de meubles et de vêtements ! Et si on assiste à la multiplication des écrans rive droite, cela doit-il se faire au détriment de la culture de proximité dans le 13^{ème} arrondissement, déjà sous-équipé culturellement ?

En compensation de la fermeture du Gaumont Grand Écran le maire présente l'installation de la future Fondation Pathé avenue des Gobelins. Mais ce musée du cinéma, principalement réservée aux chercheurs et aux étudiants, ne remplacera jamais une salle de cette envergure qui a pour vocation d'accueillir un large public populaire venu de toute la région.

La situation est d'autant plus choquante que cette disparition programmée a été décidée sans consultation ni des **habitants**, ni des **services du patrimoine** compétents, ni du **Conseil de Paris**, alors même que la Ville de Paris avait contribué financièrement à la réalisation du Grand Écran, fermé en violation de ses propres délibérations et des engagements de l'exploitant.

La mission de service public attachée au complexe se justifie du fait qu'il ne s'agit pas seulement d'un cinéma doté d'une insonorisation et d'une acoustique incomparables, mais d'un **équipement totalement polyvalent** destiné à programmer aussi bien du **spectacle vivant** et - moyennant aménagement - des **concerts**, de **l'opéra**, ou encore des **retransmissions de grands événements culturels et sportifs**, pour lesquelles il a été spécialement conçu. Prévu pour programmer **toute forme de manifestations**, il est aussi une des rares salles de la capitale entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Et pour toutes ces raisons mériterait largement les mesures de sauvegarde qu'on lui refuse jusqu'ici. Au contraire, cautionner cette opération purement mercantile serait comme accepter en 2028 de transformer en supermarché la future Philharmonie construite à grands frais aujourd'hui ! Qui pourrait accepter cela ?

*En l'absence de toute mesure de protection, le Grand Ecran ne doit jusqu'ici sa survie qu'aux recours contentieux de l'association.

Rejoignez les défenseurs de ce lieu d'exception en signant la pétition et/ou en adhérant à l'association :

✂

Je souhaite rejoindre les signataires de la pétition pour la sauvegarde du *Grand Écran Italie* et être informé par la Newsletter :

NOM : **Prénom** :

Adresse : **Ville** : **CODE POSTAL** :

E-MAIL (ou tél) : **PROFESSION** :

Je souhaite soutenir les actions engagées pour la préservation du complexe audiovisuel en adhérant à l'association :

- Adhésion simple (prix d'une place de cinéma) : 10 €

- Tarif réduit (- de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) : 5 €

- Adhésion de soutien : 20 € 30 € 50 € Autre

[Règlement par chèque à l'ordre de : *Sauvons le Grand Ecran* ou par paiement CB sécurisé sur le site : sauvonslegrandecran.org]

A retourner à : SAUVONS LE GRAND ÉCRAN – 33, avenue d'Italie – 75013 – Paris

* Vos **dons** et **cotisations** permettent à l'association d'assurer ses **frais de fonctionnement** et de **communication**, de régler les **recours** en justice, de faire connaître son **projet**. *Merci pour le Grand Écran.*

Ne pas jeter sur la voie publique